



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : MARCHÉ DE SURVEILLANCE DES ESPACES PUBLICS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE VINCENNES PASSE AVEC LA SOCIÉTÉ ROCADE SECURITE PRIVEE

**DÉCISION N° AU-19-011
EN DATE DU 09 JANVIER 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment son article 28 ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4931 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Gilles PANNETIER, 5^{ème} Adjoint au Maire ;

VU l'avis public à la concurrence envoyé au BOAMP et Profil Acheteur le 27 août 2018 ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 27 novembre 2018 à l'attribution du marché de surveillance des espaces publics sur le territoire de la commune de Vincennes qui a présenté une offre jugée économiquement avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement.

D É C I D E

DE SIGNER avec la société ROCADE SECURITE PRIVEE, sise, 42, route de Paris, 78760 JOUARS-PONTCHARTRAIN, représentée par Madame LE CASTEL Ghislaine, Présidente de la société GECOSUR, représentante légale de la société ROCADE SECURITE PRIVEE, le marché de surveillance des espaces publics sur le territoire de la commune de Vincennes.

Les prestations donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande sans minimum, ni maximum. Les prix applicables sont ceux du bordereau des prix unitaires.

L'accord-cadre court à compter de la notification du marché jusqu'au 31 janvier 2020.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20190109-lmc1H5951H1-AR Date de réception en Préfecture : 09/01/2019 Date de Publication : 09/01/2019

Pour extrait conforme,
l'Adjoint au maire chargé de l'administration
municipale, des ressources humaines, des
nouvelles technologies et des affaires patriotiques,

Signé

Gilles PANNETIER

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20190109-Imc1H5951H1-AR
Date de réception en Préfecture : 09/01/2019
Date de Publication : 09/01/2019